ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS UN SAC EN PAPIER

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- Café (grains, marc et filtres), sachets de thé et tisane
- Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œufs et écales de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Petits articles en bambou (en enlevant les parties en plastique et en métal)

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, brindilles, copeaux de bois et plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)

PAS DE SAC DE PLASTIQUE, MÊME S'IL EST COMPOSTABLE.

DÉCHETS

LES DÉCHETS SONT DES OBJETS EN FIN DE VIE UTILE

qui ne peuvent être déposés
ni au bac brun ou bleu/vert,
ni à l'écocentre,
ni aux comptoirs d'entraide.

ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Brosses et miroirs
- Vaisselle et porcelaine brisées
- Gants de vaisselle et éponges
- Pailles de plastique
- Brosses à dents de plastique
- Tout plastique compostable et biodégradable
- Etc.

COMMENT PLACER VOS BACS POUR LA COLLECTE

- Roues et poignées orientées vers la maison
- Bacs placés côte à côte et espacés de 60 cm (2 pi)

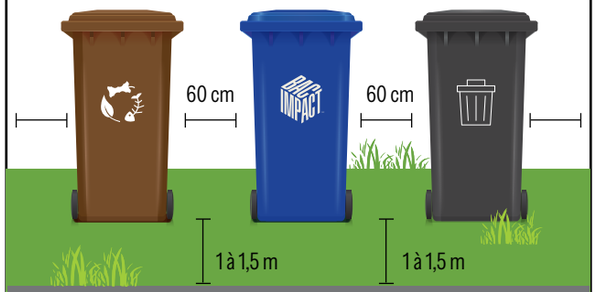

- Bacs sur votre propriété, près de la bordure de rue (1 à 1,5 m)
- Aucun obstacle (arbre, clôture, voiture, banc de neige, etc.) dans un espace de 60 cm (2 pi) de chaque côté du bac
- En hiver, bacs déneigés et couvercles non gelés

RÉCUPÉRATION

EN VRAC

Modernisation : consultez la nouvelle liste des matières.

CONTENANTS ET EMBALLAGES

- Contenants de produits d'entretien ménager
- Emballages, pots et contenants de produits alimentaires
- Boîtes de carton
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Emballages de mets à emporter et préparés
- Polystyrènes alimentaires
- Plastiques souples ou rigides

IMPRIMÉS

- Journaux et circulaires
- Enveloppes
- Feuilles de papier
- Cahiers sans reliure

EXCEPTIONS

- Aérosols (écocentre)
- Emballages de protection en polystyrène - styromousse avec billes (écocentre)
- Plastiques compostables dont le PLA (déchets)

Pour plus d'information, visitez bacimpact.ca

CALENDRIER DE COLLECTES 2025

DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Encore aujourd'hui, la majorité des matières collectées sont des déchets.

Trions nos matières pour réduire nos déchets. C'est assez!

VAL-DES-LACS
AU COEUR DE LA NATURE

819 326-5624

TRAINDEVIEDURABLE.com

NOTRE TERRITOIRE NOTRE AVENIR
MRC DES LAURENTIDES

VAL-DES-LACS

CALENDRIER DE COLLECTES 2025

JANVIER

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
3	4	5	6	7

MARS

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

AVRIL

L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	1	2

MAI

L	M	M	J	V
28	29	30	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUIN

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	1	2	3	4

JUILLET

L	M	M	J	V
30	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

AOÛT

L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	1	2	3

OCTOBRE

L	M	M	J	V
29	30	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
1	2	3	4	5

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

COLLECTE DES ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)
Lundi 26 mai
La collecte des gros rebuts sera effectuée sur les chemins publics seulement. Les résidents de chemins privés doivent placer leurs gros rebuts à l'intersection entre le chemin privé et le chemin public.

Nous vous rappelons que la collecte des encombrants est destinée à l'enfouissement. N'hésitez pas à utiliser le service d'écocentre pour toute matière recyclable ou valorisable et un comptoir d'entraide pour toute matière réutilisable.

DÉPÔT DE FEUILLES MORTES
Du 15 octobre au 8 novembre
À l'écocentre de Val-des-Lacs (sacs de papier obligatoires)

Pour toutes questions relatives à la collecte, contactez la RITL.
www.ritl.ca • 819 681-3379

- **DÉCHETS**
- **ORGANIQUES**
- **RÉCUPÉRATION** (BAC BLEU OU VERT)
- **DÉCHETS + ORGANIQUES**
- **RÉCUPÉRATION** (BAC BLEU OU VERT) **+ ORGANIQUES**
- **GROS REBUTS ET ENCOMBRANTS**

BIEN TRIÉS, BIEN COLLECTÉS!
La bonne matière à la bonne place!

NOTRE TERRITOIRE NOTRE AVENIR
MRC DES LAURENTIDES

VAL-DES-LACS AU COEUR DE LA NATURE

ÉCOCENTRE — SERVICE GRATUIT

Réservé aux citoyens de la MRC des Laurentides.

Pour votre visite :
- Tri préalable des matières
- Respect du volume maximal
- Pièce d'identité et preuve d'adresse

Matières acceptées :
- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques 6
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Pneus et batteries d'auto et pneus de vélo
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Encombrants
- Résidus verts (acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant, de Sainte-Agathe-des-Monts et du Complexe Environnemental de la Rouge).

Des conditions s'appliquent pour les industries, commerces et institutions, notamment pour les CRD.

TRAINDEVIEDURABLE.com

ÉCOCENTRE DE VAL-DES-LACS
20, chemin Richard

Du 1er janv. au 5 avril et du 30 nov. au 31 déc.
Mercredi et vendredi : 16 h à 18 h
Samedi : 8 h à 12 h • Samedi 4 janv. : 9 h à 12 h

Du 6 avril au 29 novembre
Mercredi, jeudi et vendredi : 16 h à 20 h
Samedi : 8 h à 16 h

Fermé : 3 janv., 18 avril, 21 mai, 25 juin, 2 juil., 3 sept., 15 oct. et 31 déc.

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
1710, Principale Est

Du 1er janvier au 31 mars et du 1er au 31 décembre
Mardi au samedi : 9 h à 16 h 30

Du 1er avril au 30 novembre
Lundi au samedi : 9 h à 16 h 30
Fermé les jours fériés, le 2 janvier et le 26 décembre 2025